

AH 44193

Sansac par Aurillac le 20 février 1932



n° 9-1932

Monsieur le Préfet



J'ai l'honneur de vous
prier de vouloir bien me
faire délivrer un passeport
pour l'étranger :

Ci-joint trois photos
Prise après Monsieur le Préfet
l'expression de mes sentiments
bien respectueux



Ch. Laporte

Vu pour légalisation de la signature
de M. Charles Laporte. Maire de
Sansac-de-Maurpessac.

Aurillac le 22 février 1932

Le Maire par mandat



J. J. J.